



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 12 juillet 2022

Objet : Question parlementaire n° 6432 du 30 juin 2022 de Monsieur le Député Léon Gloden concernant « Attaque sur agents pénitentiaires ».

Monsieur le Ministre,

En date du 30 juin 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de la Sécurité intérieure.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Léon Gloden.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

(s.) Henri KOX